Image not found or type unknown

pouvez vous m'aider concernant une escroquerie que j'ai subie

Par **chandra**, le **14/10/2012** à **00:16**

j'ai contracter une assurance ATM mon fils c'est fait volé son portable lorsqu'il repondai au téléphone j'ai déposer plainte mais il n'a pas été blesser pendant les faits mon assurance m'a demander un certificat médical ou un témoignage mais je n'est fournis aucun de ces documents vu que celui n'a pas ete blesser et il m on répondu que mon dossier n'etait pas favorable a un remboursement ou echange sans avoir obtenue la totalité des documents nécessaire a mon dossier car il leur manquai la confirmation de l'arrêt de la carte sim donc je vous demande comment faire si vous pouvez m'aider je serai ravi merci

Par **janus2fr**, le **14/10/2012** à **08:00**

[citation] car il leur manquai la confirmation de l'arrêt de la carte sim[/citation]
Bonjour,
Et pourquoi tout simplement ne pas fournir la pièce demandée à l'assureur ? Puisque vous avez fait bloquer la carte SIM par l'opérateur, celui-ci vous a fourni (ou peut vous fournir) une attestation que vous remettrez à l'assurance.
Je ne vois pas ici d'escroquerie comme il est fait état dans le titre du sujet.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés